

# COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

## RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA GESTION 2011

Préavis 8/2012

SÉANCE DU MERCREDI 9 MAI 2012, À 18H00, À CORSEAUX

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Corseaux, le mercredi 9 mai 2012, pour étudier le rapport sur la gestion de l'année 2011.

La séance était présidée par M. Jean-Vincent Fricker et s'est déroulée selon l'ordre du jour ci-après.

### ORDRE DU JOUR

1. Liste de présences
2. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2011
3. Divers
4. Prochaine séance

### 1. LISTE DE PRÉSENCES

#### Présents

Blonay	Ghiringhelli	Gianni	membre
Blonay	Vodoz	Eric	suppléant
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corseaux	Fricker	Jean-Vincent	membre
Corseaux	Gavin	Heather	suppléante
Corsier	Petitot	Danielle	suppléante
Jongny	Pittet	Dominique	membre
St-Légier	Bays	Patrick	membre
La Tour-de-Peilz	de Gautard-Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Gagnebin-de-Bons	Martine	membre
La Tour-de-Peilz	Devenoge	Jacques	suppléant
Vevey	Bonvin	Barbara	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre

#### Excusés

Chardonne	Chibrac	Catherine	suppléante
Corsier	Vodoz	Josiane	membre
Jongny	Keller	Elisabeth	suppléante
Vevey	Lavanchy	Aude	membre

Le Conseil administratif était représenté par M. Claude Cherbuin, président, conseiller municipal à Jongny et M. Yves Raboud, conseiller municipal à Corseaux. Mme Colette Rossier et M. Gilles Altermath représentaient respectivement le Service des affaires intercommunales de la Riviera et le Service des finances de la Ville de Vevey, responsable de la vérification des comptes.

## 2. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES DE L'EXERCICE 2011

Le Fonds culturel Riviera, entente intercommunale au sens de l'art.110 de la loi sur les communes du 28 février 1956, est entrée en vigueur le 9 juillet 2003 et regroupe les 10 communes de la Riviera.

Il est alimenté par les contributions annuelles des communes. Selon l'art. 18 de la convention en vigueur la contribution annuelle des communes a été fixée à Fr. 48.-/habitant, montant maintenu pour 2011.

Sur la base de la population au 31 décembre 2010, les revenus pour 2011 se sont élevés à Fr. 3'599'136.-. Les dépenses du Fonds culturel Riviera pour 2012 ont atteint le montant de Fr. 3'613'488.20. L'excédent des dépenses de Fr. 14'352.20 est prélevé sur la provision pour soutiens ponctuels.

On constate une augmentation régulière des demandes de soutien ponctuel qui étaient au nombre de 41 en 2011.

Ces demandes ont été examinées par le CA du fonds, sur la base d'un examen préalable du BE et des critères définis pour l'octroi d'un soutien ponctuel. 11 demandes ont fait l'objet d'un avis favorable du CA et les soutiens ponctuels leur ont été versés pour la somme de Fr. 74'495.55. En outre, 3 demandes faites en 2010 ont été versées en 2011 pour une somme totale de Fr.13'000.-.

La provision de Fr. 40'000.- correspond à plusieurs demandes de soutien ponctuels annoncés en 2011 et qui se concrétiseront en 2012.

Concernant Art Forum, il est précisé que la manifestation initialement prévue en 2009, puis 2010 et 2011, n'a pas été réalisée en 2011. C'est pourquoi, la provision gardée jusque-là pour cette manifestation a été dissoute.

A la fin de l'exercice comptable, le solde disponible de fr. 30'399.50 sera affecté pour des aides à la création, ainsi que pour des soutiens ponctuels, compte tenu du vœu exprimé par la commission intercommunale de gestion de fonds et de la vitalité culturelle au sein de la Riviera.

Les comptes ont été vérifiés par M. Altermath, chef du service des finances de la ville de Vevey, qui après les avoir brièvement commentés en recommande l'adoption.

M. Claude Cherbuin fait part de son bonheur et sa satisfaction à présider le FCR et à découvrir en permanence ce domaine si intéressant. Il relève également la qualité du travail du SAI et l'excellente ambiance régnant au sein du CA. Il remarque aussi la grande profusion d'artistes divers sur la Riviera et se plaît à relever les propos élogieux de Mme A-C. Lyon sur le Fonds Culturel de la Riviera lors des assises cantonales de la culture.

L'assemblée passe au vote et c'est à l'unanimité qu'elle adopte les comptes 2011

Au nom de tous les membres, M. Fricker remercie Mme Rossier et tous les membres du CA pour le travail accompli durant l'année 2011.

## 3. DIVERS

Il est rappelé que selon le tournus établi, dès le 1er juillet 2012, la présidence sera assurée par St-Légier, la vice-présidence par Corsier et le rapport tenu par Blonay.

#### 4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance, relative au budget 2013, est fixée au mardi 6 novembre 2012 à 18h00, à St-Légier.

#### CONCLUSION

C'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission intercommunale de gestion vous propose, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le rapport d'activités et les comptes 2011 du Fonds culturel Riviera.

Pour la Commission

Le Président  
Jean-Vincent Fricker  
Corseaux

La Secrétaire  
Barbara Bonvin  
Vevey

Vevey, le 30 mai 2012

